

DES CAPACITÉS, AUX COMPÉTENCES HUMAINES ET PROFESSIONNELLES

Jean-François JUST

Professeur d'EPS, Nantes (44)

Rendu obligatoire par la loi d'orientation du 10 juillet 1989, le projet d'établissement définit les modalités particulières de mise en œuvre des orientations, des objectifs et des programmes nationaux, ainsi que du projet académique. Le projet d'établissement exprime et fixe les choix pédagogiques et la politique éducative de l'établissement. Élaboré par les différents partenaires, particulièrement au sein du conseil pédagogique, il est adopté par le conseil d'administration. Il sert à exprimer la volonté collective d'une communauté particulière et à assurer la cohérence de ses actions avec ses valeurs.

Deux concepts s'entremêlent ainsi dans la construction du projet d'établissement : l'unité de la personne à éduquer et l'unité de lieu de son éducation. Le projet d'établissement doit tenir compte des caractéristiques des élèves, s'applique à tous les moments de présence des élèves et s'adresse à l'ensemble des personnels. En quoi et comment l'implication du professeur d'EPS, dans ce travail collégial aide-t-il à éclaircir et traiter les enjeux éducatifs déterminés, plus particulièrement au lycée professionnel ?



L'unité de lieu, juxtaposition d'actions ou continuité du projet ?

Chaque jour, l'élève vit dans l'établissement une grande variété de situations. Il alterne des temps en classe avec des moments de rencontre avec d'autres élèves, que ce soit dans la cour, dans l'espace de restauration ou dans un lieu aménagé, comme le foyer ou le centre de documentation. L'unité de lieu correspond à l'ensemble de cette zone éducative. Même si le cours est le lieu où l'apprentissage de savoirs est le plus prégnant, ce dernier est précédé d'une mise en condition de l'élève pour être efficace. L'environnement dans lequel évolue l'apprenant conditionne sa capacité à apprendre. Ce postulat est appliqué pendant le temps de présence de l'élève dans l'établissement, quel que soit le lieu où il se trouve et quelle que soit l'activité qu'il exerce. Le projet d'établissement est construit comme le fil rouge de ces moments d'existence en apportant les outils permettant à l'élève de s'approprier des valeurs éducatives constructives.

La plupart des projets d'établissement sont construits autour d'une juxtaposition d'actions (sortie, voyage, visite) sectorisées en thèmes. Voici la trame qui est souvent utilisée :

- Assurer la réussite scolaire des élèves
- Contribuer à enrichir l'ouverture à la culture, à l'Europe, à l'information.....
- Contribuer à la construction de l'adulte/citoyen de demain

Chaque thème énoncé représente l'expression d'une réalité formative, mais la manière de les présenter va à l'encontre des objectifs poursuivis. Le fait de ne pas mentionner la participation active de l'élève dans le

projet l'entraîne vers l'échec ou une moindre efficacité. La réussite scolaire des élèves est une évidence à condition qu'elle soit accompagnée dans l'appropriation de valeurs éducatives constructives et durables. L'enrichissement à l'ouverture, à la culture ou à l'information ne peut s'établir que si l'élève prend conscience de sa propre existence et de son rapport aux autres. Le citoyen de demain se construit sur l'être d'aujourd'hui, conscient de ce qu'il est, et capable d'envisager un véritable projet de vie. La simple proposition de mise en situations, certes respectables, ne suffit donc pas à l'acquisition spontanée par l'élève des valeurs éducatives souhaitées.

L'unité de la personne en EPS

Afin de développer les capacités motrices, l'EPS agit sur l'ensemble de la personne et articule, à chaque instant, trois domaines :

- Les interactions entre la personne et les objets : tenir, attraper, ou lancer...
- Les interactions entre la personne et les autres personnes : coopération ou opposition dans les sports collectifs...
- Les interactions entre la personne et elle-même : prise de décision, inhibition, connaissance de soi...

En pratique d'opposition collective par exemple, l'éducation de l'apprenant implique qu'il résolve les problèmes posés par la tenue du ballon, le placement des partenaires et des adversaires, mais aussi la gestion des tensions qui l'habitent face à l'enjeu, l'analyse distanciée de son jeu ou de son attitude, le choix de parcours adapté à son profil et pourquoi pas, le choix de situations appropriées. Même si ces compétences peuvent parfois être l'apanage d'un seul support éducatif, elles se développent le plus souvent à l'aide de plusieurs activités physiques, sportives ou artistiques. C'est pourquoi, elles sont regroupées en domaines : CP1, entrée physiologique, CP2, entrée nature, CP3, entrée artistique, CP4, entrée opposition, et CP5 entrée entretien de soi.



L'élaboration du projet d'établissement

À l'image de la conception du projet d'EPS, le projet d'établissement doit :

- Être élaboré à partir d'un diagnostic sur les particularités des élèves ;
- Couvrir l'ensemble des instants de présence de l'élève dans l'établissement ;
- Être accompagné d'objectifs éducatifs communs à plusieurs situations pédagogiques et d'une évaluation constante de l'élève,
- Envisager une autoévaluation et une régulation.

Plus spécifiquement, les élèves de lycée professionnel : en rupture ?

Une grande partie des élèves arrivant en lycée professionnel n'a pas (ou plus) de projet de vie. L'équipe éducative les accompagne à en reconstruire un, afin qu'ils trouvent davantage de motivation pour réussir leurs apprentissages et leur formation.

À l'entrée dans l'établissement, les élèves sont généralement à un moment difficile de leur évolution scolaire. Généralement, leurs fiches de renseignements témoignent d'un parcours de collège difficile et quelquefois chaotique. D'autres élèves, moins nombreux, arrivent de seconde de lycée, où leur tentative de poursuivre un cycle d'études générales n'a pas abouti. Pour la majorité d'entre eux, cette (ré) orientation est acceptée par défaut. Ils se sentent en échec scolaire.

Ces éléments sont très visibles en EPS, où ces élèves ont beaucoup de difficulté à prendre des décisions d'action par manque de s'assurance ou d'intérêt, ou bien au contraire, agissent dans tous les sens, sans contrôle. Le travail consiste alors à susciter leur énergie, à leur redonner confiance en eux, peu à peu, geste après geste, réussite après réussite, afin qu'ils retrouvent l'envie de bouger quelles que soient leurs qualités physiques, ou bien à canaliser leur énergie, pour les amener à comprendre le résultat de leur action et avancer pas à pas vers l'autonomie construite à partir de l'usage de connaissances maîtrisées, qui leur assure la compétence.

Les instants de présence

Tous les instants passés par l'élève dans l'établissement doivent être envisagés comme des moments d'apprentissage effectif. L'observation des élèves dans la cour de récréation peut faire apparaître des situations anormales, pouvant révéler un mal être ou une agressivité, une mise à l'écart ou, au contraire, une recherche de contact. La participation active aux activités du foyer peut révéler des qualités humaines différentes de celles qui sont observées en cours. Dans le cadre professionnel, le comportement lors des stages de certification démontre, pour certains, un engagement en entreprise sans retenue, bien supérieure à leur investissement au lycée. La réalisation concrète de leur travail est beaucoup plus appréciée et entraîne souvent l'envie d'être plus assidu aux cours. Le professeur d'EPS n'est pas surpris de ces réactions car bien souvent, il observe ces comportements dans le cadre de son cours. Cela est dû à la spécificité de la structure classe en EPS, ni chaises ni tables, au profit d'un espace de mobilité et de socialisation accru.

Ces différents temps de l'élève sont à relier entre eux et directement associés au projet de l'établissement. La question à laquelle il convient de répondre est la suivante : comment chaque temps, chaque action, chaque regard porté sur l'élève, en particulier en EPS y compris sur des temps informels, aident-ils à répondre aux objectifs ?

Les objectifs éducatifs

Trois domaines de développement permettent la (re)construction d'un projet de vie par les élèves :

- La construction d'un projet professionnel
- L'appropriation d'un projet de (re)construction de soi
- L'établissement d'un espace de vie en rapport aux autres

La pertinence du projet d'établissement tient à sa proposition d'outils pour développer ces trois axes. Chaque discipline et ce lieu d'évolution de l'élève contribuent au développement des compétences souhaitées, dans des proportions plus ou moins importantes suivant le programme ou le moment de la scolarité. Les axes définis ci-dessus associent étroitement l'élève à son projet. Ils confirment que, sans la maîtrise de ces données, il lui est difficile d'apprendre.

Le suivi des axes du projet d'établissement

Une fiche de ce type peut permettre à chaque acteur de la formation de l'élève de signaler les progrès obtenus, en fonction de son influence dans le développement des compétences du projet d'établissement. Cette valorisation est à faire par chaque acteur et n'est donnée ici qu'à titre indicatif.

Objectif éducatif : Projet de vie	Compétence : Élaborer un projet professionnel	Compétence : S'approprier la connaissance de soi	Compétence : Établir son espace par rapport aux autres
Français	*	**	**
Infirmierie		***	*
Math	**	**	*
Langue	**	*	**
EPS	*	***	***
Comptabilité	***	**	*
Vie scolaire	*	***	***
Comptabilité	***	**	*
Foyer	*	**	***
C.D.I.	***	**	**
Stage de formation	***	**	***

Conclusion

L'apprentissage par la compétence se généralise dans le système éducatif et constitue un des éléments concourant à la rationalisation de l'enseignement. L'usage de cette démarche conduit obligatoirement à la mise en place d'un programme de formation spécifiant les objectifs poursuivis, la planification des moyens pour y parvenir et l'autoévaluation porteuse de régulations potentielles.

Le projet d'établissement représente ce programme de formation dans lequel s'implique chaque personne fréquentant l'établissement : l'élève, le professeur, l'infirmière, les personnels d'administration, de restauration, d'entretien, la documentaliste, etc...

L'expérience dans le domaine de la conception de projet qui renseignent de la formation de l'élève, de l'approche par compétence, du travail en équipe, en plus du regard porté sur l'élève, à travers les leçons mais aussi au cours de temps informels représentent les compétences professionnelles spécifiques des professeurs d'EPS. Ces derniers, par leur implication à l'échelle du projet d'établissement assurent une plus values.

Ainsi, lorsque chacun s'engage, avec ses particularités professionnelles dans la (re)construction de l'identité de l'élève et contribue, au travers des compétences ciblées traversant son champ d'action, à la réalisation du projet de vie de l'enseigné, c'est l'ensemble du système éducatif qui s'en trouve bonifié.